



Rapport d'activités

2021



Réserve Naturelle
DELTA DE LA DRANSE



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

CONNAÎTRE

Pages 8 à 10

PROTÉGER

Pages 11 à 13

GÉRER

Pages 14 à 17

**RNN
DELTA DE LA
DRANSE &
TEMPS FORTS
2021**

Pages 4 à 7

BUDGET

Pages 26 & 27

PARTAGER

Pages 18 à 22

GOVERNANCE

Pages 23 à 25

PERSPECTIVES

Pages 28 & 29

PARTENAIRES

Page 30

ANNEXES



RÉSERVE NATURELLE DU DELTA DE LA DRANSE

Située en bordure du lac Léman, elle offre une diversité exceptionnelle sur 53 hectares.

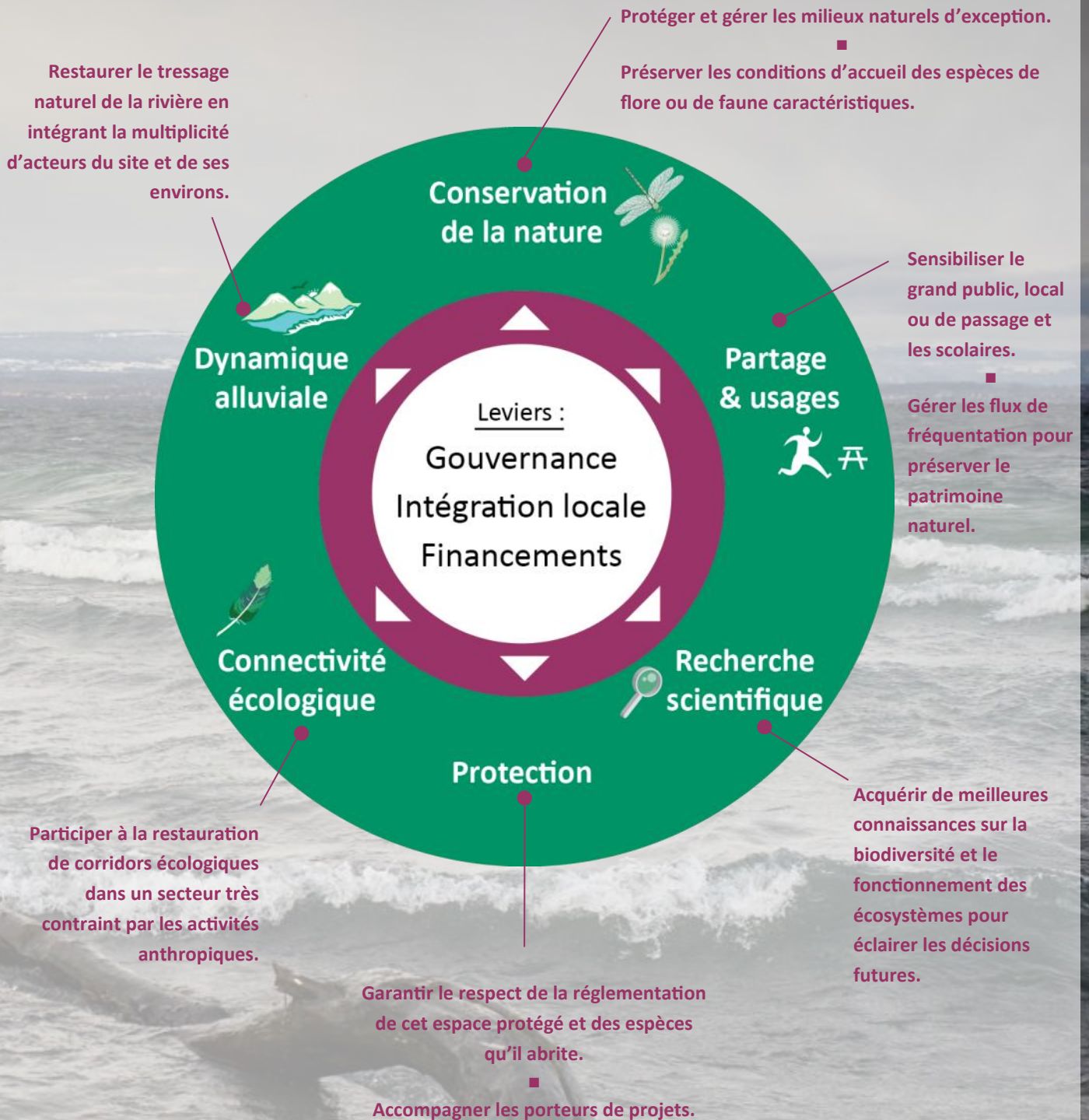
Grâce à la dynamique de la rivière, une mosaïque de milieux est observable, accueillant des espèces de faune et de flore spécialisées ou plus généralistes. Près du tiers de la flore du département y est représentée !

Situation géographique de la réserve naturelle de la Dranse

Crédit : Asters-CEN74—2019



NOTRE FEUILLE DE ROUTE :



TEMPS FORTS 2021

La Maison des Dranse a accueilli deux nouvelles expositions en 2021 !

La première exposition relatait en photographies l'évolution de la réserve naturelle depuis sa création, par des images d'archives.

La seconde exposition se découvrait en extérieur, affichée entre les pins du parc des Dranse. Deux photographes ont ainsi immortalisé la faune de la réserve naturelle pour le gestionnaire.

Evolution législative

La Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, a permis de modifier certaines compétences juridiques des agents des réserves naturelles.

Elle les habilite notamment à constater les infractions relatives aux déchets en tous temps.



Remplacement de l'écompteur

Après presque dix années de bons et loyaux services, l'éco-compteur qui permet de comptabiliser la fréquentation au sein de la réserve naturelle a été remplacé. Un nouveau compteur est en fonction depuis le 6 août 2021.

Les données récoltées sont précieuses pour mieux connaître les habitudes des visiteurs sur le site protégé.



Inspection de l'UNESCO

2021 a été l'année du renouvellement du label du Géoparc du Chablais.

A cette occasion, Asters-CEN74 a accueilli une délégation des experts de l'UNESCO et des divers partenaires élus ou scientifiques du territoire à la Maison des Dranse le 30 septembre. L'équipe a présenté les actions menées sur la réserve naturelle, en mettant l'accent sur les actions de sensibilisation menées.



Unité de conservation du peuplier noir *Populus nigra*

Les référents peuplier noir de l'INRAE d'Orléans sont venus sur la réserve naturelle afin de faire un point sur l'état de conservation du site pour l'espèce. Une zone de régénération naturelle a été détectée sur le site. Afin de poursuivre le suivi de l'espèce sur le secteur, un stage co-encadré par Asters-CEN74, l'ONF et l'INRAE sera mis en place en 2022.



Observation ornithologique

Il n'est pas rare que certaines espèces d'oiseaux peu communes fassent une halte au delta de la Dranse.

Cette année, nous avons eu la visite d'une Harelde boréale (*Clangula hyemalis*). Elle a stationné sur l'étang de St Disdille durant quelques jours au mois de février, attirant les ornithologues du département entier !



CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités. Les Réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





Couleuvre vipérine

Après plusieurs années de recherches peu fructueuses, plusieurs individus de cette espèce emblématique ont été observés durant l'année 2021 sur la réserve naturelle, principalement à proximité de l'observatoire et du poste de relevage.

C'est une bonne nouvelle pour la biodiversité et la préservation de cette espèce particulièrement menacée par la colonisation de son territoire par la Couleuvre tessellée (*Natrix tessellata*).

Notons également que des individus sont régulièrement observés autour de l'usine d'embouteillage des eaux d'Evian. Certains individus ont même tenté de pénétrer à l'intérieur de l'usine, ce qui n'est pas sans poser de difficultés à la SAEME. Asters-CEN74 apporte régulièrement son expertise à la SAEME afin d'identifier les problématiques et les solutions de conservation liées à cette espèce.



Couleuvre vipérine à la Dranse

Crédit : Daniel Comte



Embouchure de la Dranse avec un niveau du lac déjà haut, photo du 26 juin 2021

Crédit : Asters-CEN74

Niveau d'eau exceptionnel du Léman

Nous avons assisté à des niveaux d'eau proches des records de ces 50 dernières années. Cet événement exceptionnel s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs. Tout d'abord, il y a eu des précipitations soutenues entre juin et juillet dans le Chablais. Elles sont venues grossir des débits déjà élevés en mai et juin, car l'enneigement important avait retardé le pic de crue.

A l'ensemble de ces facteurs purement météorologiques, s'ajoute la gestion artificielle du niveau d'eau du lac Léman. Cette gestion doit assurer deux fonctions contradictoires : le soutien d'étiage de l'été à l'automne d'une part, et l'écrêtage des hautes-eaux dues à la fonte des neiges en amont du lac d'autre part.

Or, le mois de juin correspond à une période où, réglementairement, le niveau du lac doit être au plus haut pour assurer ses fonctions récréatives estivales.

Aussi, le lac n'a pas pu assumer son rôle d'écrêtage de crue, car le niveau d'eau était déjà très élevé au vu des conditions météorologiques.

La question que l'on peut se poser alors est : pourquoi n'a-t-il pas été possible de vider le lac plus rapidement ? Là encore, la réponse est tout simplement physique. Le Léman s'écoule en aval de Genève. A sa sortie du lac, l'énergie de l'eau est quasiment nulle, contrairement à l'énergie de l'Arve lorsque ces deux affluents se rencontrent. Compte tenu des niveaux également importants de l'Arve au mois de juin-juillet, cette dernière a formé un véritable « mur d'eau ». Pour compenser l'énergie déployée par l'Arve, il aurait fallu que le niveau du lac soit encore plus élevé. Cependant, les contraintes liées aux aménagements autour du lac ne permettent pas de faire varier ce niveau suffisamment, surtout à une période où le niveau du lac est déjà haut.



Ancien bras de la Dranse en eau avec le haut niveau du lac, Photo prise le 19/07/2021

Crédit : CEN74

PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « **police de l'environnement** ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (OFB, ONF, Gendarmerie, ...).

2021 est dans la continuité de 2020, le gestionnaire constate depuis plusieurs années une augmentation sensible de la circulation des chiens dans la réserve, circulation qui reste l'infraction principale relevée. Des cumuls d'infractions sont également observés (circulation sur les îlots et baignades, ou circulation sur les îlots et infraction pêche, etc.).

A noter cette année, une recrudescence de comportements à risque comme un groupe de 6 adultes en train de mettre à l'eau diverses embarcations gonflables de plage (bateau pneumatique, bouée, matelas pneumatique) dans le but de tenter une descente de la Dranse jusqu'au lac.

Représentation graphique de la proportion du nombre d'infractions constatées en 2021 sur la RNN du Delta de la Dranse.

Crédit : Asters-CEN74



Focus - Covid 19 et retard de mise en œuvre

L'épidémie de la Covid 19, qui sévit depuis 2 ans et qui se poursuit, a mis un coup de retard sur de nombreux projets concernant la Réserve du Delta de la Dranse et les réserves naturelles en général :

- Le projet de périmètre de protection sur le lac est en attente de l'ouverture du dossier d'enquête publique.
- Les travaux de restauration de la Dranse, prévus par le SIAC dans le cadre du contrat de rivière, auraient dû être lancés en 2021. Leur mise en œuvre est aujourd'hui prévue en 2022.
- L'application Oscean conçue par l'OFB et destinée à la gestion des procédures judiciaires devait être déployée pour les agents des réserves naturelles en 2021. Là encore, les perspectives semblent plutôt tendre vers un lancement en septembre 2022.

Infraction : survol par les drones

Le gestionnaire parcourt périodiquement les réseaux sociaux et internet à la recherche de vidéos diffusant des images prises par des drones dans la réserve naturelle, car le survol en est interdit. Cette année deux ont été trouvées sur une plateforme de vidéos en ligne. L'action à mener dans le cas d'une telle vidéo est d'abord d'en identifier l'auteur et lui demander le retrait de la plateforme. L'injonction est suivie d'effets dans 90 % des cas, bien que parfois une relance soit nécessaire. Dans de rares cas, l'auteur ne donne pas de suite, soit parce qu'il ne suit pas régulièrement ses pages, soit parce qu'il ne veut pas coopérer. Les gardes ont alors la possibilité d'engager une procédure judiciaire (à condition de pouvoir identifier l'auteur).

Même si les images prises par des drone peuvent s'avérer intéressantes dans le cadre de suivis, comme celui réalisé pour le contrat de rivière, ou d'archives, l'usage de ces appareils est une source de dérangement importante pour la faune sauvage. Leur utilisation demande donc une autorisation spécifique délivrée par les services de l'Etat.

Demandes d'activités 2021

Pour l'année 2021 la réserve naturelle a fait l'objet de trois nouvelles demandes d'autorisation, auxquelles il faut ajouter deux autorisations pluriannuelles qui ont fait l'objet d'un contrôle :

Étude sur le peuplier noir

La réserve naturelle a été désignée il y a quelques années « unité de conservation in situ » pour le peuplier noir. Cette désignation est la conséquence d'une étude génétique menée en 2004 par l'INRAE d'Orléans, qui a mis en évidence la grande diversité génétique des peupliers présents sur la réserve naturelle. Les prélèvements effectués en 2021 ont pour but d'étudier le comportement de plusieurs individus face au changement climatique. Les scientifiques de l'équipe orléanaise sont venus prélever des feuilles, du bois et de l'écorce sur 25 individus. Des carottages ont également été effectués en vue d'analyser les sols de la réserve naturelle. Ces prélèvements se sont déroulés conformément à l'autorisation.

Suivi de la qualité de l'eau de la Dranse et prises de vue aériennes avec le contrat de rivière

Deux suivis réalisés dans le cadre du contrat de rivière ont été menés sur la réserve naturelle en 2021. Le premier a été réalisé par la société Aquabio. Ce suivi consistait en la mise en place de plusieurs prélèvements d'eau pour réaliser une analyse physico-chimique, des mesures de débit en différents points de la rivière, ainsi que la mise en place d'un protocole de biosurveillance à partir de la pose de casiers contenant des gammares. Ces crustacés d'eaux douces peuvent accumuler les micro-polluants éventuellement présents dans la Dranse et ainsi permettre leur détection. Plusieurs campagnes se sont déroulées en 2021, conformément à l'autorisation obtenue. Les résultats seront communiqués au SIAC ainsi qu'au gestionnaire de la réserve naturelle.

Le second suivi a consisté en la prise de vues aériennes par drone, afin de faire un état des lieux des milieux naturels avant les travaux qui seront menés par le SIAC. Ces prises ont permis la réalisation d'une vidéo de communication sur les travaux du contrat de rivière. Une attention toute particulière a été portée sur le comportement des oiseaux lors des prises de vue du



drone.

Les deux autres autorisations sont des autorisations délivrées à l'usine METAL X en 2018. La première est une autorisation pour l'entretien d'un sentier permettant d'accéder au point de rejet de cette société dans la Dranse. La seconde est une autorisation de prélèvement de terre pour une analyse physico-chimique autour de ce même point de rejet. Ces activités se sont déroulées conformément à l'autorisation obtenue, même si le gestionnaire regrette de ne pas avoir été tenu informé par l'entreprise du moment de leur réalisation.

GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.



Travaux de gestion 2021

Comme chaque année, le gestionnaire met en œuvre des actions afin de maintenir les sites importants pour les espèces de la réserve naturelle dans un bon état de conservation.

Les îlots de St Disdille

Il s'agit d'un site d'importance pour la réserve naturelle puisqu'il abrite le site de nidification de mouettes rieuses et de goélands cendrés. Pendant longtemps, ces îlots ont été les seuls sites de nidification pour ces deux espèces sur le lac Léman. Le travail de gestion consiste en une fauche des roseaux et un débroussaillage des ligneux dans l'objectif de maintenir un état ouvert favorable à la nidification de ces espèces. Les rémanents des coupes sont ramassés et immergés dans l'étang.

Cette opération se déroule généralement sur une journée, et doit prendre en compte les niveaux de la nappe, afin de ne pas intervenir lorsque les îlots sont submergés.

Limite ouest de la réserve naturelle

Lors de la pose de l'émissaire de la station d'épuration il a été possible de refaire la clôture entre la STEP, le camping de St Disdille et la réserve en 2007. Cependant si la clôture permet de limiter les intrusions au sein de la réserve naturelle, elle doit

pouvoir laisser passer la faune sauvage. C'est à cet effet que le gestionnaire maintient une zone ouverte de un ou deux mètres de large sur l'ensemble du linéaire (540 mètres environ). Son débroussaillage annuel implique 3 à 4 jours de travail, réalisés par une équipe de Chablais insertion.

Prairie à orchidée

Cette terrasse sèche située au cœur de la réserve est l'une des zones les plus anciennement entretenues car elle abrite de nombreuses orchidées. Si l'intérêt botanique de ce site n'est plus à démontrer, aujourd'hui les travaux de gestion consistent essentiellement à lutter contre la prolifération des espèces ligneuses et particulièrement du Robinier faux-acacia. Pour ce faire, le plan de gestion prévoit chaque année un débroussaillage entre janvier et février.



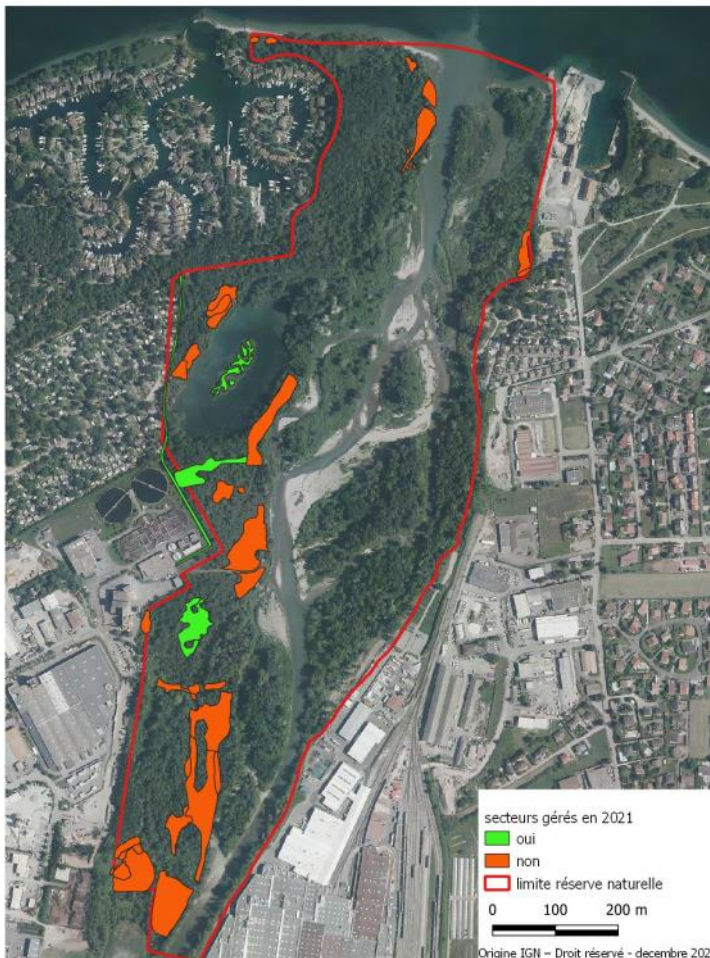
Terrasse de bord de Dranse

Crédit : CEN74

Focus - restauration des terrasses alluviales

Suite à la crue de 2015, les terrasses sèches situées au sud de la réserve naturelle avaient été « rajeunies » par le dépôt d'une épaisse couche de sédiments. Cet événement, associé à la fin du contrat Natura 2000, avait mis en suspend les travaux des zones les plus au sud de la réserve.

La mise en place d'un nouveau contrat Natura 2000 associé à des financements au titre du Plan de relance et des contrats Espaces Naturels Sensibles du Département de la Haute-Savoie vont enfin permettre, en 2022, de restaurer ces zones laissées sans gestion depuis 6 ans (cf. carte p.16).



Coordination des opérations : Asters-CEN74

Réalisation : Les travaux ont été réalisés au mois de juin pour le débroussaillage du grillage, et entre janvier et février pour la prairie à orchidée et les îlots de St Disdille

Lien avec le plan de gestion :

Objectif de long terme n°2 : Préserver les milieux d'intérêt,

- Action 2.1 : Maintenir les habitats ouverts des terrasses sèches ;
- Action 2.2 : Maintenir les habitats des zones humides.

Programmation du remplacement de l'observatoire

Depuis quelques temps, l'observatoire ornithologique construit en 2008 montre des signes de vétusté qui préoccupe le gestionnaire et ses partenaires.

2021 a donc été consacré au montage des dossiers réglementaires et à la recherche des financements nécessaires à la réalisation de travaux d'entretien, dont la majeure partie a finalement été obtenue.

Le cahier des charges a été établi par le gestionnaire dans le souci de réduire à l'avenir les coûts d'entretien. C'est ainsi que la disposition et les aménagements de l'observatoire seront simplifiés et conçus de manière à faciliter les réparations. Il n'y aura plus qu'un seul étage.

Plusieurs entreprises ont été consultées et c'est l'entreprise Dynamique environnement qui a été retenue pour construire un nouvel observatoire. Après une phase d'études et de préparation du terrain en 2021, les travaux de remplacement devraient commencer au début de l'année 2022.



Impact des pics sur l'observatoire

Crédit : Asters-CEN74

Maître d'ouvrage : Asters—CEN 74

Partenaires techniques et financiers :

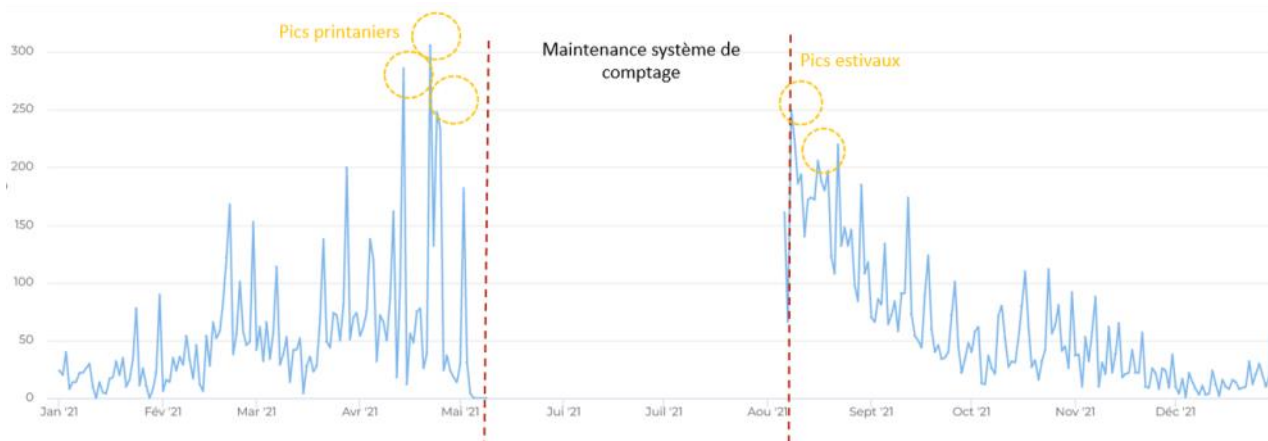
Asters-CEN74, DREAL Auvergne-Rhône Alpes, Département de Haute-Savoie (via le contrat de territoire ENS de la CCPEVA).

Lien avec le plan de gestion :

- Action d'entretien des infrastructure et du balisage

Fréquentation

Sur la période étudiée, le système de comptage était en maintenance (changement de batterie et vérification de son fonctionnement) entre mai et juillet 2021. Il a été réinstallé le 6 août. Le nombre de passages relevé est de 16 000 sur l'année 2021 (à comparer avec les 18 340 de 2020). Ce chiffre semble faible du fait des mois manquants, cependant il nous est possible d'extrapoler la fréquentation sur ces mois en réalisant une moyenne pour chaque mois sur la base des nombres relevés les trois années précédentes. Cette méthode, qui ne reflète pas une probable hausse de la fréquentation qui serait advenue en 2021 sur ces mois, donne une estimation de 22 154 personnes ayant visité la réserve naturelle cette année.



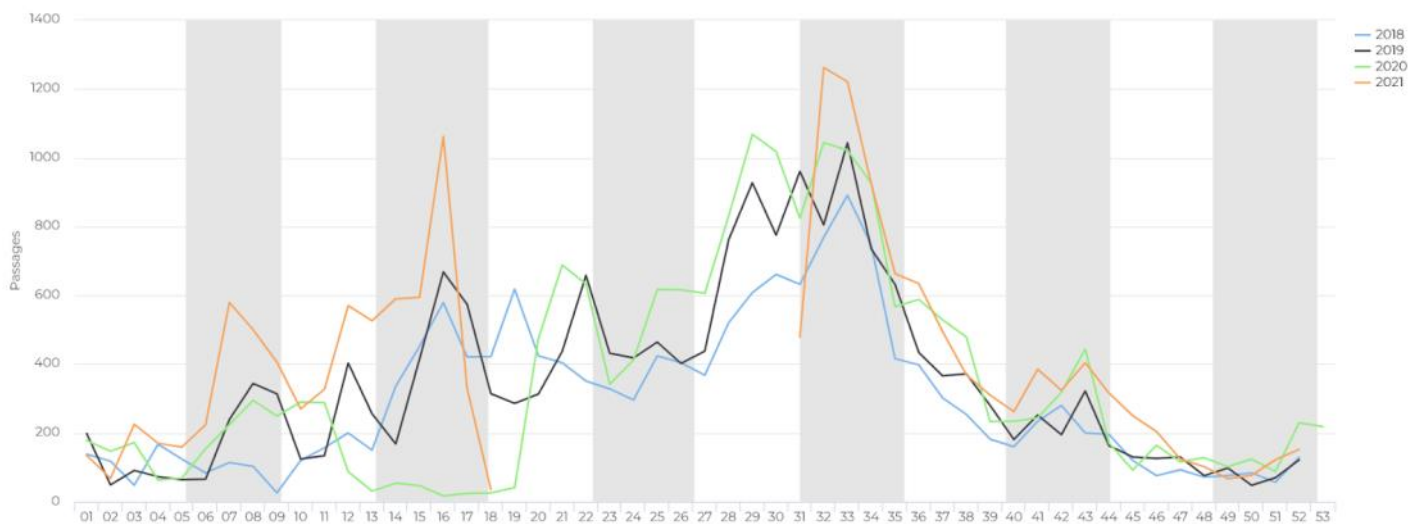
Nombre de passages comptabilisés par mois par l'éco-compteur

Crédit : Asters-CEN 74

Malgré l'absence de données entre mai et juillet, on remarque que la fréquentation est importante en 2021, avec de nombreux pics au-dessus de 200 personnes et même parfois 250 ou 300. Cela marque une rupture par rapport aux données des années précédentes où le pic journalier était à peine au-dessus de 200.

Le graphique ci-dessous permet de se rendre compte que l'année 2021 a été particulièrement fréquentée dans la réserve naturelle du Delta de la Dranse et ce, toutes saisons confondues. Si les courbes ont sensiblement la même forme, le pic printanier et le pic estival en août sont largement supérieurs aux autres années. L'arrière saison reste fréquentée mais de manière moins marquée.

En conclusion, la réserve naturelle du Delta de la Dranse a vu sa fréquentation augmenter en 2021, à la fois d'après les données relevées et les estimations réalisées. Les pics de fréquentation sont plus élevés et plus fréquents et interviennent pendant une saison de plus en plus longue, notamment parce qu'elle commence tôt (exemple des vacances scolaires de printemps, avec des pics durant la semaine, et non uniquement les dimanches).



PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



Sensibiliser et informer

Scolaires

Parcours Culturel Thononais (PCT)

Le thème du programme de sensibilisation du Parcours Culturel Thononais, coordonné par le service Culture de la ville de Thonon-les-bains a entamé sa seconde année, autour de la thématique de l'eau.

Le programme 2021, sur le thème « La magie de l'eau », s'est organisé sur cinq animations par classe, en partenariat avec l'Ecomusée de la pêche et du lac. L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'importance et la richesse des ressources naturelles qui nous entourent et dont nous dépendons. L'influence de l'activité humaine, notamment la pêche intensive, sur les milieux aquatiques et les espèces est également abordée.

Pour l'année scolaire 2020-2021, les trois classes concernées viennent des écoles de la Grangette et du Morillon, à Thonon.

Bien que l'épidémie de la Covid-19 soit toujours d'actualité, toutes les interventions ont pu être menées à bien, en respectant strictement le protocole sanitaire.

Môm'en Nature

Menée depuis 21 ans par Asters-CEN74, l'opération Môm'en Nature consiste à travailler une thématique tout au long de l'année avec cinq classes du département, rattachées à cinq réserves naturelles.

Le but du dispositif : faire découvrir aux enfants la faune et la flore qui entourent leur école et les rendre acteurs de la connaissance et de la protection de cet environnement, en transmettant ce qu'ils ont appris aux autres classes des réserves naturelles. Cette transmission se fait sous forme de jeux, rassemblés en un grand rallye.

Pour l'année 2021, le thème choisi portait sur la reproduction de la faune sauvage des réserves naturelles de Haute-Savoie. « Ils vécurent heureux... » était le titre à partir duquel, les enfants de la classe de CM2 de la commune de Marin, ont imaginé des jeux expliquant la reproduction des grèbes huppés et des mouettes rieuses du lac Léman.

La situation liée à la Covid-19 ne nous a pas permis de rassembler toutes les classes lors d'une journée de restitution sous forme de rallye-nature comme les années passées. Néanmoins, chacune des classes a envoyé de manière dématérialisée son travail. Une demi-journée de jeux naturalistes a heureusement été organisée pour chaque classe.



Parcours culturel Thononais 2021

Crédit : Asters-CEN 74



Animation grimpe d'arbre

Crédit : Asters-CEN 74



Visite Môm'en Nature 2020

Crédit : Asters-CEN74



Journée d'échanges : arrachage espèces envahissantes

Crédit : Scouts de Marin

Animations d'éducation et de sensibilisation grand public

Vingt sept sorties et animations grand public ont été organisées tout au long de l'année sur le territoire de la réserve naturelle et sur le Parc des Dranse. Ces sorties ont eu lieu en journée ou au crépuscule. Grâce à la politique ENS du Département de Haute-Savoie, **273 personnes** ont été sensibilisées à la fragilité du patrimoine naturel des lieux. Pour ce second été sous restrictions Covid, **20 animations ont été proposées**.

203 personnes ont été sensibilisées, dont 180 sur la réserve naturelle et 23 sur le Parc des Dranse entre le 2 juillet et le 24 août. La maison de la réserve, ouverte du mercredi au samedi, a accueilli **89 personnes**.



Bilan des actions d'animation sur la Réserve naturelle 2015- 2021

Crédit : Asters-CEN 74

Focus - En 2021, deux nouvelles expositions !

De nombreuses visites sont organisées sur la réserve naturelle du Delta de la Dranse, mais il existe également une maison de la réserve, située de l'autre côté de la Dranse, sur les terrains du Conservatoire du littoral, dans le Parc des Dranse. La maison dispose d'une salle d'exposition qui explique dans son ensemble la faune, la flore et la géologie que l'on peut rencontrer lors de sa visite sur la réserve naturelle. Les maquettes explicatives, des photos illustrées et les exposition temporaires, sont des outils d'appui à la sensibilisation et au respect de l'environnement. La maison de la réserve naturelle est ouverte tous les premiers et derniers mercredis du mois, de septembre à juin, et du mercredi au samedi de 14h à 18h, pendant les mois de juillet et août.

Cette année, la salle d'exposition a accueilli une rétrospective retraçant les 40 ans de la réserve naturelle, grâce à des images d'archives. La seconde exposition se contemplait hors les murs : deux passionnés de photographie naturaliste ont tiré le portrait des habitants de la réserve naturelle, même les plus discrets (voir ci-dessous) !

PUBLIER

Une expo photos des oiseaux de la réserve de la Dranse par deux passionnés

C'était jeudi 30 septembre le vernissage, organisé par Julia Lechevretel, l'animatrice de la réserve naturelle, devant la maison des Dranse, de l'exposition photographique réalisée par Florian Legrand et Olivier Cohen, intitulée "Les habitants de la réserve naturelle".

Un thème vaste qui en réalité se concentre sur les principaux oiseaux de la réserve, une seule faisant exception pour un sympathique écureuil. Parmi les dix photos présentées en grand format et

suspendues entre les arbres, huit ont été réalisées par Florian, photographe professionnel de Thonon, qui est passé des photos de concerts et de l'astrophotographie à l'animalier.

Les deux autres tirages sont d'Olivier, un amateur passionné qui travaille dans un magasin d'électroménager (Boulangier) et qui, grâce à cette proximité géographique, consacre ses pauses déjeuner à découvrir la faune de la réserve.

Parmi ces photos, l'un

d'eux a réussi à "tirer le portrait" à un oiseau qui avait disparu depuis une quarantaine d'années, le sterne pierregarin ! Les futurs visiteurs de cette exposition auront jusqu'au 1^{er} décembre pour le découvrir et s'ils ne le reconnaissent pas, pas de panique, chaque spécimen est identifié au dos de sa photo.

Des suspensions qui sont prévues pour résister aux assauts du temps d'ici là, celles-ci étant en toile imprimée sous bâche.

André BŒUF



Florian Legrand (à gauche) et Olivier Cohen avec une de leur photo, de part et d'autre, suspendues jusqu'au 1^{er} décembre pour être vues du plus grand nombre parmi les visiteurs du parc. Photo Le DL/A.B.

Réseaux sociaux : Facebook



La page Facebook du Delta de la Dranse est passée de 480 à près de **600 abonnés**, soit une augmentation de 27 %.

En 2021, 81 publications ont été effectuées sur la page, assurant une couverture de 1629 interactions : clics, commentaires, partages... avec 18 138 utilisateurs atteints.

Objectifs de la page : informer des diverses animations, actualités et suivis scientifiques, relayer les informations du réseau (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, autres réserves du département ou de France...), ou encore effectuer des rappels réglementaires.

Le compte Instagram, toujours bien suivi, assure quant à lui une diffusion des contenus en dehors du Chablais et vers la Suisse.



Autres médias

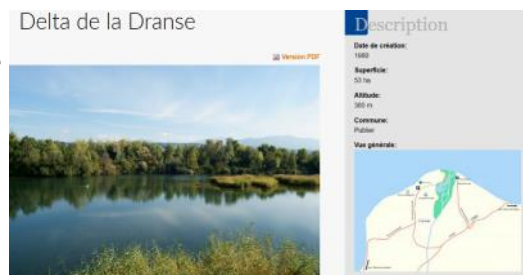
Couverture médiatique Presse

Trois articles mentionnant directement la réserve naturelle ont été publiés dans la presse locale.

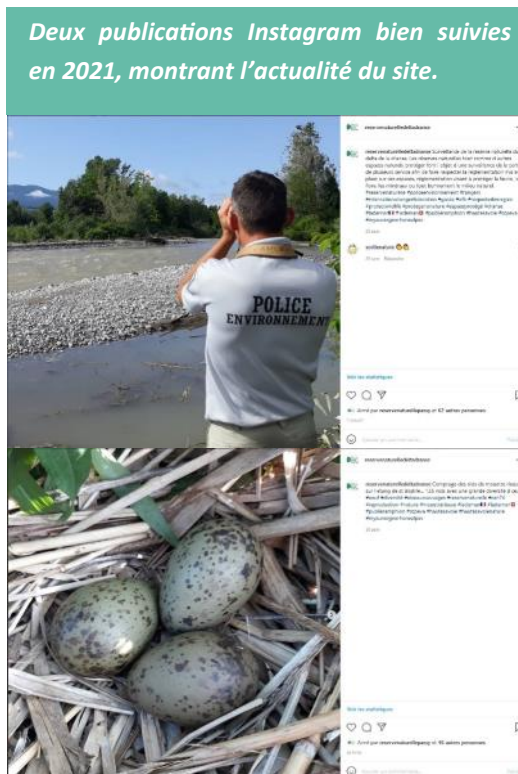
Date	Média	Titre
30.03.2021	Le Dauphiné libéré	<i>Partage et découverte à la réserve du delta de la Dranse</i>
11.07.2021	Le Dauphiné libéré	<i>La réserve naturelle de la Dranse fait sa promotion auprès des acteurs du tourisme</i>
01.10.2021	Le Dauphiné libéré	<i>Une expo photo des oiseaux de la réserve de la Dranse par deux passionnés</i>

Site Internet

Le site internet du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie dispose d'une page dédiée à la RNN du Delta de la Dranse. Cette page délivre des informations pour les personnes désireuses de découvrir le site : description du patrimoine naturel et des enjeux de la réserve, informations d'accès, réglementation, informations générales...



Les offices de tourisme de Thonon et Publier informent les visiteurs de l'existence de la réserve naturelle et en assurent la promotion dans les présentations d'activités hebdomadaires. Ils gèrent les inscriptions aux animations crépusculaires, vendent le Livret de découverte de la réserve et promeuvent la réserve sur leur site Internet.



Autres médias

PUBLIER

La réserve naturelle de la Dranse fait sa promotion auprès des acteurs du tourisme

À l'occasion d'une matinée découverte avec les acteurs du tourisme, Julia Lechevretil, animatrice de la réserve naturelle du delta de la Dranse, a rappelé l'intérêt de sa faune et de sa flore.

L'animatrice de la réserve naturelle du delta de la Dranse, Julia Lechevretil, avait convié jeudi 8 juillet, les acteurs touristiques à une matinée découverte du delta côté rive gauche.

La pluie de la nuit précédente avait inquiété ses invités qui se comptent sur les doigts d'une main. Ce fut aussi l'occasion de leur remettre un prospectus sur les animations proposées par la réserve, à destination de leurs visiteurs.

La visite a permis à Julia Lechevretil de rappeler l'intérêt de la faune et la flore qui concentrent un tiers des variétés des plantes du Chablais au cœur de cette réserve, avec des particularités comme la présence de plantes méditerranéennes.

Elle en a également profité pour rappeler quelques subtilités de règles d'accès. Ainsi, les chiens sont interdits, même en laisse, mais c'est simplement pour un problème d'odeur qui perturbe la faune.

D'importants travaux vont débuter en octobre

Au détour d'un chemin, distamulé dans la végétation, un capteur permet d'effectuer le comptage des visiteurs. Au poste d'observation des oiseaux, on est saisi par la forte odeur qui provient des déjections des cormorans et les cris stridents qui proviennent



Julia Lechevretil décrypte les nombreux petits panneaux d'intérêt qui figurent sur le panneau d'entrée de la réserve et qui sont souvent transgressés. Photo Le D/A.B.



Durant la visite, Julia et le gérant du Pont du diable ont fait une collecte de déchets laissés au cours du circuit. Photo Le D/A.B.

des mouettes rieuses, comme celles de Gaston Lagaffe.

Quant aux castors, on peut observer leurs œuvres là où se jette la Dranse. Et Julia de préciser : « Il peut mesurer jusqu'à 1m 30 et sa queue sert de garde-manger et réceptionne les petits à la naissance ».

Elle rappellera aussi que d'importants travaux vont débuter en octobre sur cette partie de rivière et se dérouleront en pointillé pendant deux ans, pour éviter d'impacter la nature aux périodes les plus sensibles. L'objectif étant de reconstituer des méandres du bras de la rivière, qui ont été contraints par l'activité humaine et de rouvrir les bras abandonnés pour remédier aux inondations.

Un riche programme d'animations gratuites pour cet été

► Visite crépusculaire : du 6 juillet au 24 août, les mardis et mercredis dès 20h. Inscriptions aux Offices de tourisme de Thonon le mardi (04 50 71 55 81) ou Publier le mercredi (04 50 70 01 90).

► Grimper aux arbres du delta, vendredi 6 août : gratuit, sur inscription au 04 50 81 49 79.

► Destine moi une réserve : le 23 juillet et le 20 août, en matinée, tout public. Inscription au 04 50 81 49 79.

► Visite de la réserve naturelle : les vendredis 16 et 30 juillet et le 13 août. En matinée, tout public, inscription au 04 50 81 49 79.

► Paroles de plantes : pour décoder leur langage, samedi 31 juillet en matinée. Inscription au 04 50 81 49 79.

► Nature pour les tout petits de 3 à 6 ans : le 17 juillet et 14 août, les après-midi pour découvrir, sentir, toucher. Inscription au



Julia Lechevretil montre le lieu où les travaux vont débuter pour reconstituer les méandres du bras de la rivière. Photo Le D/A.B.

04 50 81 49 79.

► Exposition de la réserve et de l'origine du delta à la maison des Dranse : les mercredis et samedis les après-midi sans inscription préalable.

Nouveaux outils numériques pour découvrir la réserve

Rando Nature

En 2021, l'application Rando nature a été développée par Asters-CEN 74 pour proposer des itinéraires qui amènent les visiteurs directement sur les points d'intérêt majeurs des neuf réserves naturelles de la Haute-Savoie. Il peut s'agir d'un point de vue sur le paysage, la géologie remarquable ou des points d'observations directs de la faune et de la flore sauvage.

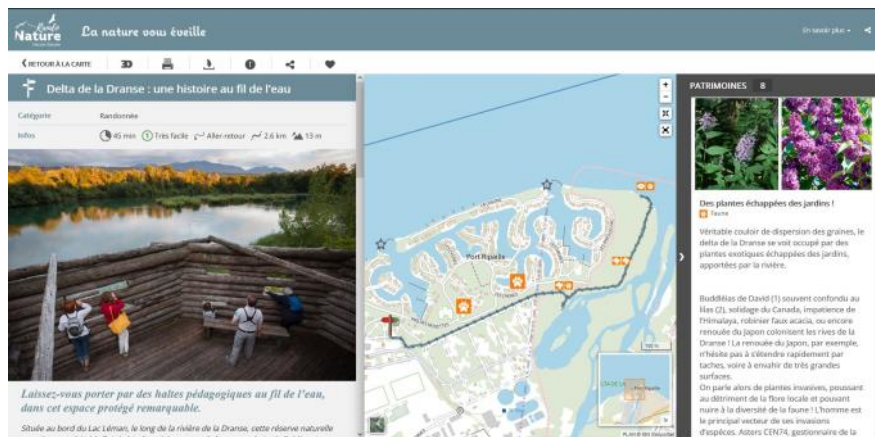
Un itinéraire a été conçu pour la réserve naturelle du Delta de la Dranse : <https://rando.nature-haute-savoie.fr/trek/1059-Delta-de-la-Dranse-:-une-histoire-au-fil-de-l-eau>

Carte interactive Réseau Empreintes - Handicap

La réserve naturelle du Delta de la Dranse et la maison de la réserve sont dorénavant répertoriées sur la carte des lieux accessibles aux publics en situation de handicap. <https://www.reseau-empreintes.com/etre-en-reseau/carte-interactive-membres/>

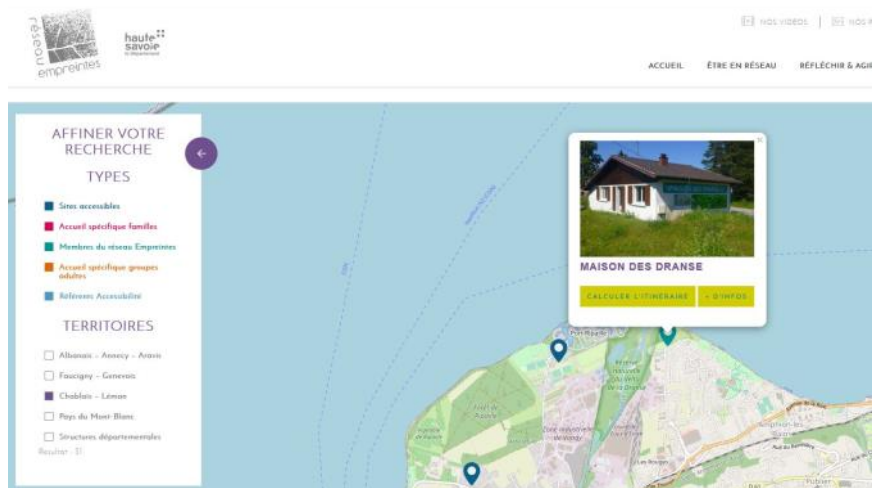
Educ'Tour : le 8 juillet, une visite de la réserve naturelle ouverte uniquement aux acteurs du tourisme du Chablais a été organisée, afin de promouvoir nos actions de gestion, de protection et de sensibilisation.

L'objectif est de créer un réseau d'acteurs du territoire pouvant se faire le relais de l'équipe gestionnaire auprès des habitants et des touristes. Les offices de tourisme comptent parmi les « prescripteurs » importants : ils orientent les visiteurs sur les atouts du territoire et délivrent des recommandations de pratiques et d'usages. Ils sont donc en première ligne pour partager les messages de sensibilisation sur la beauté et les dernières mesures de protection du patrimoine naturel en vigueur.



Aperçu de l'interface de l'application Rando-nature

Crédit : Asters-CEN 74



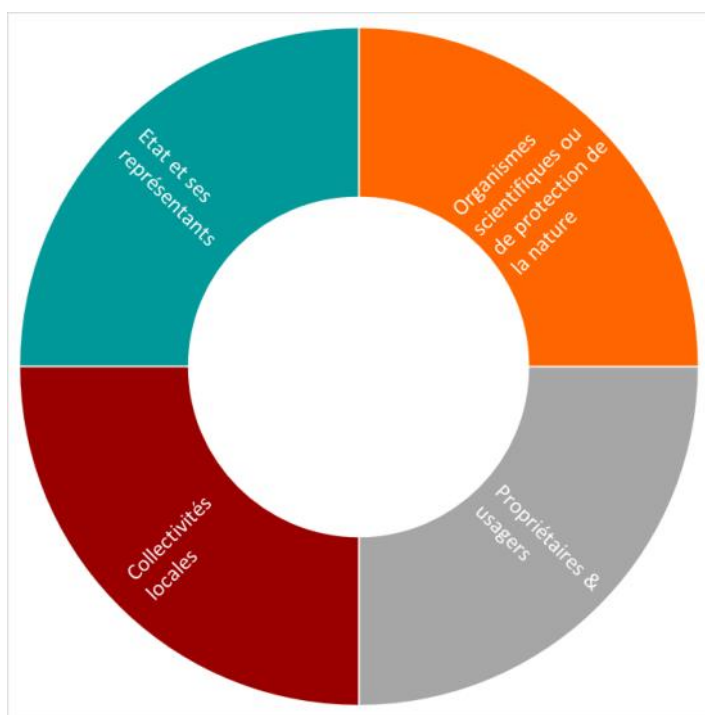
Aperçu de l'interface de la carte interactive des lieux adaptés au public en situation de handicap moteur. Crédit : Asters-CEN 74

GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, à Asters, Conservatoire d'espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activités en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, de 2016 à 2020, 2021



marquant un travail de renouvellement des membres.

Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an ; en 2021 il a eu lieu le 29 janvier, en présentiel. La DDT74 en assure le secrétariat.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activité en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). En 2021, il a donné un avis aux services de l'Etat sur trois dossiers.

Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche. Il est présidé par J. Poulenard, chercheur à l'université Savoie Mont-Blanc. Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

L'animation du comité scientifique s'est structurée autour de nombreux échanges techniques informels et de deux groupes de travail (pratiques récréatives en réserve naturelle et gestion des alpages) en 2021.





L'équipe de la réserve naturelle

En 2021, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

Equipe dédiée :

- Lise Camus-Ginger, conservatrice
- Rémy Dolques, garde-technicien
- Julia Lechevretel, animatrice-nature

Coordination et appui scientifique ou technique :

- Cécile Georget, responsable du service RN74 ;
- Julien Heuret, Rémy Perin, Laurent Delomez, Fabrice Anthoine, Patrick Perret et Jean-José Richard-Pomet, gardes-techniciens des RN74 et Laureline Durand, éco-garde saisonnière ;
- Rémy Dolques, référent police judiciaire et administrative ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Jean-Baptiste Bosson, chargé de mission scientifique ; Olivier Billant, chargé de mission flore-habitats ;
- Antoine Henriot, chargé de projets foncier
- Anne-Laurence Mazonq, chargée de communication ;
- François Panchaud, chargé de mission éducation à l'environnement.

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG.

Bilan social de l'équipe de la réserve naturelle

Types de contrats de l'équipe d'Asters-CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- 2 CDI ;
- 1 CDD (du 22 juin 2020 au 22 décembre 2021).



Missions réalisées et temps affecté

Asters-CEN74, gestionnaire de la réserve naturelle, mobilise son équipe pour mener à bien les missions présentées dans ce rapport d'activités.

*Ce chapitre sera complété
ultérieurement, après clôture
des bilans 2021 d'Asters-CEN 74*

BUDGET

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre il peut solliciter des financements publics, par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes d'Asters-CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

Clés de lecture

Les missions du gestionnaire

Une convention de gestion lie l'État et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour la bonne gestion de ces aires protégées. 10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires.

Le budget est présenté selon ces missions, numérotées de 1 à 10 pour plus de facilité (1 étant la surveillance, 10 la communication).

Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement
Faire respecter la réglementation
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
Mener des inventaires et suivis
- Conseil, études et ingénierie
Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...
- Interventions sur le patrimoine naturel
Entretien ou restaurer les milieux naturels
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil
Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien
Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN

Actions complémentaires

- Participation à la recherche
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Quelques points de compréhension pour le budget 2021

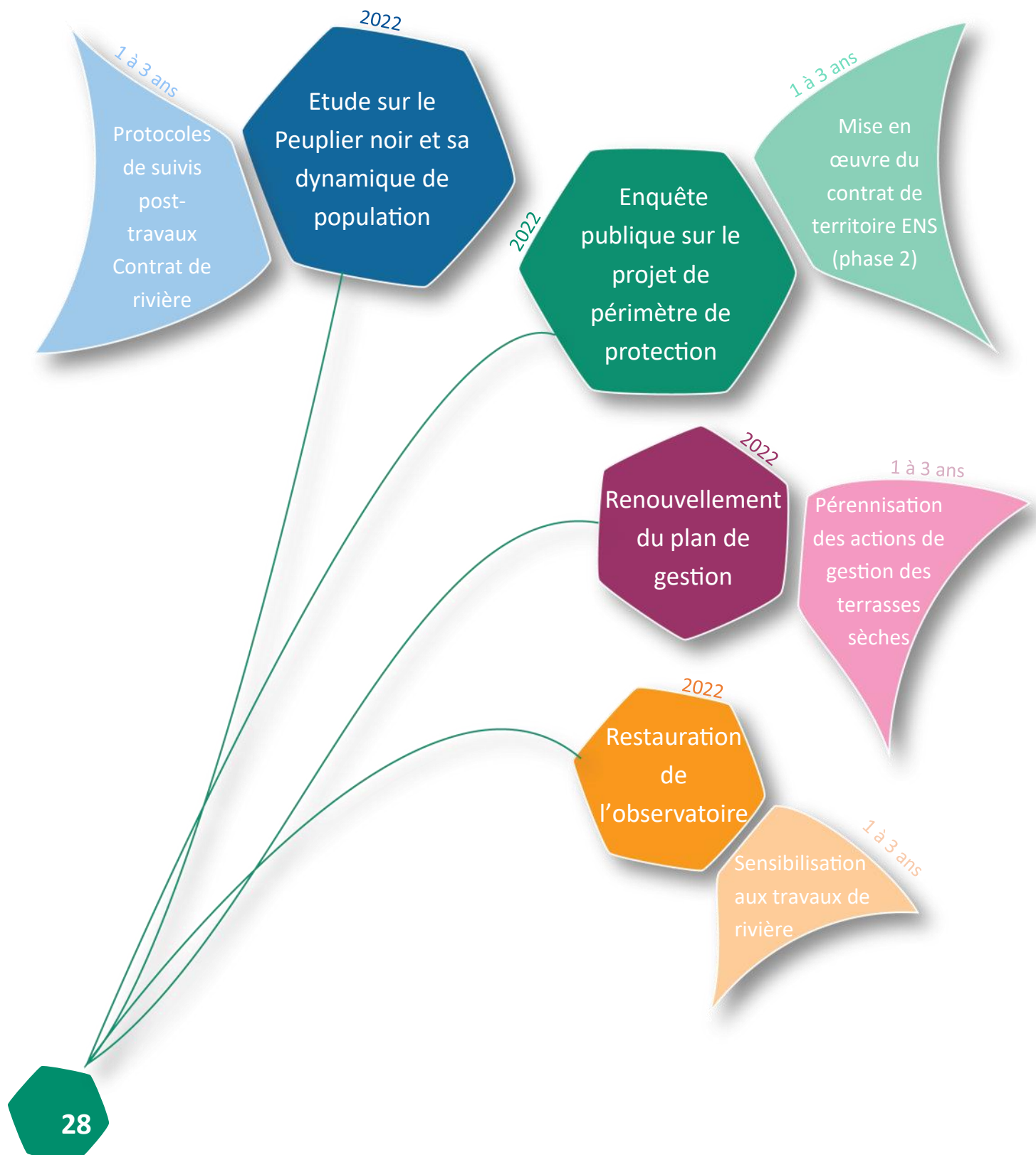
L'année 2021 a de nouveau été marquée par le décalage de certaines actions en lien avec la pandémie de Covid-19. Les équipes ont été stables sur l'année, sans absence marquée.

Le déblocage de projets conséquents a été apporté par la validation de la demande de subvention auprès du Conseil départemental pour la mise en œuvre du contrat de territoire ENS sur le site du Delta de la Dranse, ainsi que par l'acceptation de plusieurs projets de financements via le Plan France Relance : travaux d'amélioration de l'accueil du public avec le début de la rénovation de l'observatoire de l'avifaune sur l'étang de Saint-Disille, et restauration de parcelles abritant des milieux d'intérêt communautaire embroussaillées sur près de 4 hectares, mais aussi développement d'itinéraires numériques de découverte de la réserve naturelle, et production de deux expositions temporaires pour animer la maison de la réserve naturelle, la Maison des Dranse.

Ce chapitre sera complété ultérieurement, après validation des comptes 2021 d'Asters-CEN 74 par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

PERSPECTIVES

Une effervescence d'activités est prévue en 2022, avec le renouvellement du plan de gestion, la restauration de dispositifs d'accueil et de sensibilisation du public, mais surtout le lancement des actions de gestion et restauration de la dynamique alluviale de la Dranse sur la zone amont, qui mobiliseront largement l'équipe, en prévision des travaux sur la zone aval en 2023, sur le secteur de la réserve naturelle.



*Ce chapitre sera complété
ultérieurement, en lien avec la
clôture des comptes 2021
d'Asters-CEN 74*

PARTENAIRES

Nombreux sont ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'espaces Naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !



Avec le soutien de



La réserve s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau RAMSAR (zone humide d'importance internationale)
- Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN)
- Réseau Empreintes
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)

Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



Publication

Rédaction : Lise Camus-Ginger ,
Rémy Dolques, Julia Lechevretel,
Juliette Dané, Cécile Georget,
Pascale Tranchant

Mise en page et édition : Cécile Georget

Crédits photographiques : Asters-CEN74 -
Rémy Dolques, Julien Heuret, Frank
Miramand, Julia Lechevretel,
Lise Camus-Ginger

Ne pas jeter sur la voie publique

ASTERS - CEN74 ■

84 route du Viéran - 74370 ANNECY ■

www.cen-haute-savoie.org ■

